

CENTRE HOSPITALIER DES PAYS DE MORLAIX

LIVRET D'ACCUEIL DE L'OPERE



Sommaire

A - Ce que vous devrez faire :

Avant l'hospitalisation	1
Dans les 8 jours avant l'intervention.....	2
Affaires personnelles à prévoir.....	3
La veille de l'intervention.....	4
Comment réaliser la douche antiseptique.....	5
Le jour de l'intervention.....	7
Dernière préparation avant l'intervention.....	8

B - Ce que vous devez savoir sur :

L'anesthésie.....	9
La transfusion.....	13
La prise en charge de la douleur.....	13
Informations pratiques pour votre séjour.....	14

C - Ce que vous devez faire après :

Mesures à appliquer lors de votre retour à domicile.....	15
--	----

Avant l'hospitalisation



Vous pouvez désigner une personne de confiance: A deux, on comprend mieux les explications du médecin. Elle pourra prendre rendez- vous avec celui- ci pour les nouvelles médicales.



Vous pouvez convenir avec vos proches d'une «référente » familiale (ce peut être la personne de confiance). C'est elle qui prendra les nouvelles et les transmettra.



Après votre consultation, vous passerez au bureau des admissions (bâtiment administratif rue Kersaint-Gilly) avec:

- votre carte d'identité ou passeport
- votre carte vitale
- votre carte de mutuelle de l'année en cours
- l'autorisation parentale pour les enfants



Préparez votre retour (provisions, charges lourdes, glaçons, déplacements). Après évaluation, le médecin vous prescrira éventuellement des aides à domicile.

Dans les 8 jours avant l'intervention



Faites traiter toutes les infections locales, même à distance du site opératoire (fièvre, problème dentaire...)
Si vous prenez des anti-coagulants ou des anti-agrégants plaquettaires (Aspirine...), parlez-en lors de la consultation d'anesthésie.



N'effectuez jamais de rasage (manuel ou électrique) de la zone opératoire (ceci augmenterait le risque d'infection)



Evitez de faire une permanente ou une décoloration (risque d'interaction avec les produits utilisés)



Prévoyez votre trousseau d'hospitalisé et de quoi vous occuper (livre, revue, MP3...)



Affaires personnelles à prévoir :

Dans un souci de respect des mesures d'hygiène,

Pensez à vous munir d'affaires personnelles
et d'un nécessaire de toilette



- Pyjama ou chemise de nuit
- Robe de chambre
- Chaussons **fermés** propres

- Savon liquide et shampooing
- Brosse à dents et dentifrice
- Peigne ou brosse
- Nécessaire de rasage, mousse à raser
- Brumisateur



Votre entourage veillera à ne pas vous apporter, sauf autorisation de l'équipe soignante :

- Des fleurs et des plantes
- Des aliments et des boissons périssables

La veille de l'intervention, avant la première douche antiseptique

1. Enlevez vos bijoux, y compris l'alliance
Pas de maquillage, ni parfum
Pas de piercings, y compris piercing de bouche (Ils sont sources d'infections)



2. Coupez et curez vos ongles de pieds et de mains : propres et sans vernis, pas de faux ongles



3. Hygiène bucco- dentaire

- Brossez soigneusement vos dents ou votre prothèse



4. Selon la prescription du médecin, réalisez une dépilation de la zone opératoire (cf feuille jointe) avec une crème dépilatoire.



- En cas d'allergie, d'inefficacité de la crème dépilatoire, ou si vous êtes déjà à l'hôpital la veille, l'équipe soignante procèdera à votre dépilation avec une tondeuse.
- **N'utilisez jamais de rasoir manuel ou électrique, de cire à épiler, d'épilateur électrique sur la zone opératoire.**



5. Puis prendre une douche et un shampooing avec le savon antiseptique prescrit : ils sont destinés à éliminer la majorité des microbes présents sur la peau

Comment réaliser la douche antiseptique ?

1. Se mouiller le corps, la tête et les cheveux.



2. Appliquer le savon antiseptique à la main (ou avec un gant propre)



- en commençant par les cheveux
- en évitant les yeux
- Il ne colore pas la peau, les cheveux

3. Faire mousser jusqu'à ce que la mousse devienne blanche.



4. Laver le visage et le cou en insistant derrière les oreilles



5. Insister sur la zone d'intervention, le cou, les aisselles, le nombril, les plis de l'aîne, les pieds



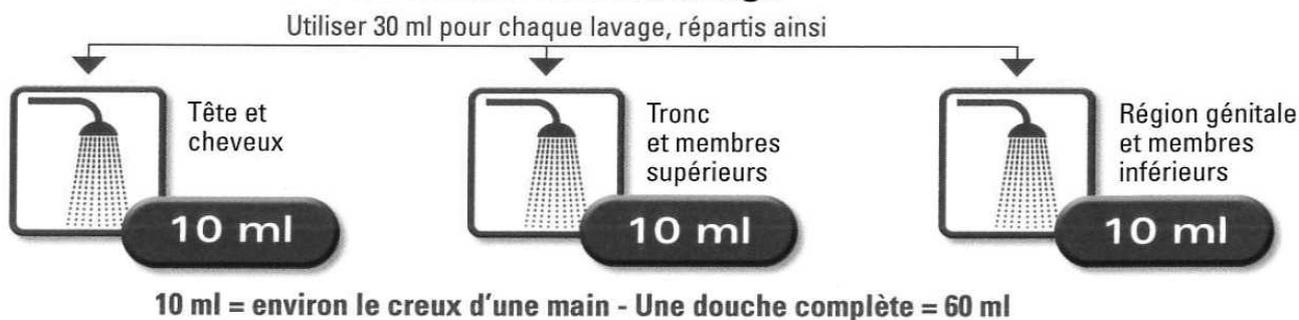
6. Savonner en dernier la région génitale, puis la région anale ;



7. Rincer abondamment toujours de haut en bas



8. Renouveler 2 fois le lavage



9. Se sécher avec une serviette propre* et mettre des vêtements propres.
(* propre = changé du jour)



10. Ne pas marcher pieds nus, mettre des chaussons propres. Se coucher dans des draps propres



Le jour de l'intervention



**Au moins 6 heures avant l'intervention soyez à jeun (ne pas boire, ni manger, ni mâcher de chewing gum)
Ne pas fumer, ni vapoter.**

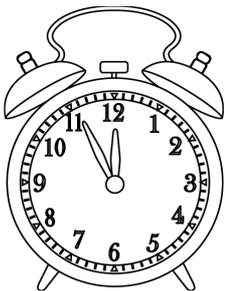


Prenez une 2^{ème} douche sans shampoing avec le même savon antiseptique

- avant de quitter votre domicile
- ou dans le service si vous êtes hospitalisé (Apportez alors à l'hôpital le reste du flacon de savon antiseptique : 1 flacon = 2 douches)



Brossez soigneusement vos dents ou votre prothèse dentaire : même si vous êtes à jeun, ce brossage est important avant d'aller en salle d'opération.



Présentez- vous à l'heure prévue avec votre carte d'identité ou votre passeport.

Prévenez le service de toute modification de votre état de santé entre la consultation d'anesthésie et l'hospitalisation.



Si vous les avez en votre possession, apportez: carte de groupe sanguin, résultats des examens sanguins et urinaires, ordonnances de traitement en cours, radiographies, électrocardiogrammes ...

Dernière préparation avant l'intervention



Vous enlèverez tout vêtement et sous-vêtement.

Vous revêtirez la « tenue de bloc » (chemise ouverte, charlotte).



Une fois habillé, circulez le moins possible et ne marchez pas pieds nus.



Une fois la prémédication administrée, ne vous levez pas (sonnez si besoin).



Avant le départ pour le bloc, enlevez vos prothèses éventuelles (dentaire, auditive). Enlevez lunettes ou lentilles de contact avant la prémédication.

En respectant l'ensemble des mesures d'hygiène qui sont préconisées, vous aidez le personnel soignant à vous donner des soins de qualité.

L'anesthésie

Nous vous demandons de lire attentivement ce document afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure anesthésique qui vous sera proposée par le Médecin Anesthésiste-Réanimateur. Vous pourrez également poser à ce médecin des questions sur cette procédure.

L'anesthésie supprime ou atténue la douleur lors d'un acte chirurgical, obstétrical ou médical

- L'anesthésie générale : sommeil
 - Par voie intra-veineuse,
 - Par inhalation de vapeurs anesthésiques.

Elles sont effectuées par un médecin anesthésiste réanimateur assisté d'un(e) infirmier(e) anesthésiste diplômé(e) d'état

La salle d'anesthésie est pourvue d'un matériel :

- adéquat
- adapté à votre cas
- vérifié avant chaque utilisation.

Tout ce qui est en contact avec votre corps est: soit à usage unique, soit stérilisé.

- L'anesthésie locorégionale : n'endort que la partie concernée par l'intervention. Son principe est de bloquer les nerfs de cette région en injectant à proximité un produit anesthésique local.
- La rachianesthésie et l'anesthésie péridurale : formes particulières de l'anesthésie locorégionale:

Le produit anesthésique est injecté à proximité de la moelle épinière et des nerfs qui sortent de celle-ci (ex: anesthésie lors de l'accouchement).

Une anesthésie générale peut y être associée si cela s'avère insuffisant.

Toute anesthésie générale ou locorégionale pour un acte non urgent, nécessite une consultation effectuée par un médecin anesthésiste réanimateur.



Le type d'anesthésie sera choisi selon :

- l'acte prévu ;
- votre état de santé
- le résultat des examens complémentaires prescrits.

Le choix final relève de la décision et de la responsabilité du médecin anesthésiste réanimateur pratiquant l'anesthésie.

Durant l'anesthésie, vous serez pris en charge par un(e) infirmier(e) anesthésiste sous la responsabilité du médecin anesthésiste réanimateur.

En fin d'intervention vous serez surveillé de manière continue en salle de réveil, avant de regagner votre chambre.

1 - Quels sont les risques liés à l'anesthésie?

Tout acte médical, même effectué avec compétence, et conduit selon les données actuelles de la Science, comporte un risque.

Les conditions de surveillance de l'anesthésie et de la période de réveil permettent de dépister rapidement les anomalies et de les traiter.

2 - Quels sont les effets secondaires possibles liés à l'anesthésie générale?

- Nausées et vomissements au réveil: moins fréquents avec les nouveaux médicaments.
- Maux de gorge ou enrouements passagers: liés à l'introduction d'un tube pour assurer la respiration pendant l'anesthésie.
- Traumatisme dentaires: pour les éviter, signalez tout appareil ou toute fragilité dentaire particulière.
- Risque d'inhalation: accident pouvant être grave, lié au passage de vomissements dans les poumons.
- rare si les consignes de jeûne sont bien respectées : à partir de Minuit ne plus fumer, ni boire ni manger

3 - Quels sont les risques liés à l'anesthésie générale?

Dans la majorité des cas, les choses rentrent

RARES : dans l'ordre en quelques jours ou quelques semaines

- Une rougeur diffuse peut apparaître au niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés. Elle disparaît en quelques jours.
- la position allongée sur la table d'opération peut provoquer un engourdissement, ou exceptionnellement, la paralysie d'un bras ou d'une jambe.
- Des troubles passagers de la mémoire
- Des troubles de la concentration pendant quelques heures
- Des complications imprévisibles comportant un risque vital sont extrêmement rares: allergie grave, arrêt cardiaque, une asphyxie.

4 - Quels sont les risques liés à l'anesthésie loco-régionale?

- Maux de tête : repos de plusieurs jours ± traitement local
- Paralysie passagère de la vessie : pose temporaire d'une sonde urinaire.
- Douleur au point de ponction et dans le dos : une répétition de la ponction peut être nécessaire en cas de difficulté.
- Démangeaisons passagères lors d'injection de morphine ou de ses dérivés.
- - Très rarement : _baisse transitoire de l'acuité visuelle ou auditive

En fonction des médicaments associés:

- des troubles **passagers** de mémoire
 - une baisse de la concentration pendant **quelques heures**.
 - **Des complications plus graves** comme
 - des convulsions,
 - un arrêt cardiaque,
 - une paralysie permanente
 - une perte plus ou moins étendue des sensations,
 - 1 traumatisme du globe oculaire en ophtalmologie
- sont extrêmement rares**

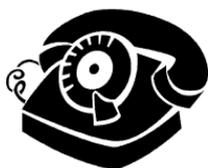
En résumé: Le risque zéro n'existe pas
quelques complications sérieuses seulement sur quelques
centaines de milliers d'anesthésies sans problème.

Informations pratiques

Pour votre séjour



Vos proches pourront vous rendre
visite
de 13h à 20h:
le matin est réservé à
l'intimité des soins au patient.



Vous aurez la possibilité d'avoir
accès à une ligne téléphonique,
à la télévision, à l'internet via la
clé 3G (services payants)

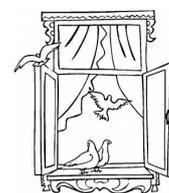
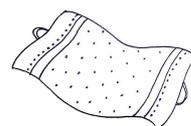


Veillez vous adresser aux
hôtesses (horaires
d'ouverture:11H-18H30
dimanche et fériés : 14h30-
17H45)

Quelles sont les mesures à appliquer lors de votre retour à domicile ?

1 - Les précautions à prendre consistent à vous rappeler, ainsi qu'à vos proches, les règles d'hygiène de base à appliquer :

- Ne pas partager le linge de toilette,
- aérer la chambre quotidiennement voire plusieurs fois par jour si nécessaire,
- se laver souvent les mains en particulier après être allé aux toilettes, avant les repas.



2 - Lorsque des soins post-opératoires sont prescrits votre retour à domicile, il faut rester vigilant sur le suivi de vos soins.

Vous devez disposer d'une ordonnance complète, de documents administratifs éventuels, d'un certificat de prolongation d'arrêt de travail par exemple.



3 - Le pansement doit être maintenu propre et au besoin refait par une infirmière en cas de souillure de l'extérieur. Les fils ou agrafes doivent être enlevés à la date prévue, par une infirmière, par le médecin traitant ou par le chirurgien si celui-ci l'a spécifié.

4 - Vous devez surveiller :



- votre température (apparition d'une fièvre, de frissons),
- une inflammation de la plaie (cicatrice rouge, chaude, gonflée),
- l'apparition d'un écoulement au niveau de la plaie,
- la réapparition d'une douleur non calmée par le traitement antalgique prescrit.

Si c'est votre cas, évitez toute automédication, n'attendez pas et consultez votre médecin traitant qui jugera de la nécessité d'une consultation auprès du chirurgien qui vous a opéré (Si un rendez-vous est nécessaire, contactez le secrétariat des consultations chirurgicales).

Extrait Ministère en charge de la Santé_CTIN_, Question réponse pour les usagers



Rue Kersaint Gilly-29600 MORLAIX
Tél : 02-98-62-61-60